

Les premiers ministres discutent de collaboration en matière d'énergie propre et des priorités régionales

Pour diffusion immédiate

St. John's (T.-N.-L.), le 13 janvier 2020 – Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador et président du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, Dwight Ball, a réuni le Conseil aujourd'hui. Il accueillait ainsi les premiers ministres Blaine Higgs du Nouveau-Brunswick, Dennis King de l'Île-du-Prince-Édouard et Stephen McNeil de la Nouvelle-Écosse.

Les premiers ministres ont mentionné avec tristesse le décès récent de l'Honorable John Crosbie et ils ont offert leurs condoléances à la famille Crosbie. Ils ont remarqué qu'il avait été un ardent défenseur de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que du Canada atlantique et que son impact sur notre pays serait positif et durable.

Le premier ministre du Québec, François Legault, s'est également joint à ses homologues du Canada atlantique durant une partie de leur rencontre pour discuter des possibilités de mettre en valeur, de transporter et d'exporter les ressources d'énergie propre de l'Est du Canada. Les premiers ministres ont convenu de maintenir leur collaboration à l'égard de nouvelles sources d'électricité propre et fiable, de l'amélioration des réseaux de transport et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la région.

Les premiers ministres du Canada atlantique ont discuté de priorités communes, en prévision d'une prochaine rencontre des premiers ministres du Canada, telles qu'elles ont été établies lors de la rencontre de décembre 2019. Parmi ces priorités, on trouve la stabilisation fiscale, les soins de santé et l'assurance-médicaments, l'infrastructure, l'immigration et la compétitivité économique. Les premiers ministres conviennent de l'importance de maintenir un Canada fort et uni où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, partout au pays, peuvent profiter pleinement de la prospérité du pays.

Les premiers ministres ont convenu qu'il faut modifier le programme fédéral de stabilisation fiscale afin d'aider les provinces qui connaissent une baisse importante de leurs revenus, sans pour autant compromettre les autres programmes de transfert.

Les premiers ministres continuent de faire front commun et d'exiger du gouvernement fédéral qu'il veille à ce que le financement des soins de santé tienne compte de l'évolution démographique du Canada atlantique et permette à toutes les provinces d'offrir des services de santé durables et fiables à l'ensemble de la population canadienne. Pour répondre aux uniques défis auxquels les Canadiens de la région atlantique font face, il faudra trouver des moyens innovants pour la livraison des services de santé. Les premiers ministres sont d'accord pour collaborer et motiver tous les professionnels de la santé, afin de garantir que nos systèmes de santé continuent à cibler les patients et à utiliser au maximum les compétences de tous les professionnels afin d'améliorer les résultats en santé. Les premiers ministres demandent à chaque ministre de la Santé de collaborer pour partager les meilleures pratiques et les approches innovantes en ciblant surtout certains domaines, en particulier les services de santé mentale et les dépendances ainsi que la prévention et la gestion des maladies chroniques.

Les premiers ministres de la région atlantique ont discuté de l'engagement du gouvernement fédéral envers le programme d'assurance-médicaments. Les premiers ministres sont d'accord que tout programme fédéral doit être financé à 100%, à long terme, durable et être équivalent à une couverture pharmaceutique comparable, notamment les médicaments pour les maladies catastrophiques. Les premiers ministres veulent aussi s'assurer que le programme fédéral d'assurance-médicaments reconnaît les systèmes d'assurance actuels privés et qu'aucun résident du Canada atlantique n'est privé d'assurance.

Pour soutenir la croissance économique et démographique dans le Canada atlantique il est nécessaire d'augmenter la flexibilité de la programmation fédérale. Les premiers ministres ont remarqué en particulier que les programmes d'infrastructure et d'immigration doivent pouvoir répondre aux besoins, défis et opportunités spécifiques de la région.

Les premiers ministres ont noté l'importance de l'industrie du bois d'œuvre du Canada atlantique et les conséquences négatives des tarifs américains sur les employeurs et les collectivités. Les premiers ministres sont d'accord que les exportations de bois d'œuvre du Nouveau-Brunswick devraient être traitées de la même façon que dans le reste du Canada atlantique.

Ils ont discuté de l'importance du développement responsable de l'économie fondée sur les ressources au Canada atlantique et de leur engagement commun à maintenir un cadre réglementaire concurrentiel pour attirer les investissements et faire croître l'économie dans la région.

C'est d'ailleurs dans le droit fil de cet engagement à collaborer et améliorer le commerce et l'approvisionnement dans la région que les premiers ministres ont signé le protocole d'entente concernant le partenariat en matière de commerce et d'approvisionnement de l'Atlantique. Ils souhaitent, par ce protocole d'entente, accroître l'efficacité et l'harmonisation des systèmes de commerce et d'approvisionnement grâce à la conception et à l'élaboration concertées d'outils et de processus normalisés, et améliorer le climat des affaires dans la région de l'Atlantique grâce à une approche coordonnée.

Les premiers ministres ont le souci de s'attaquer ensemble aux problèmes de violence familiale et aux homicides liés à la violence familiale et à les prévenir. C'est pourquoi ils mettent sur pied le Réseau régional d'examen des homicides familiaux de l'Atlantique afin d'améliorer l'échange d'information entre les provinces de l'Atlantique, d'examiner conjointement les modes d'intervention actuels et les efforts de prévention, de trouver des possibilités de partenariat avec des établissements de recherche et d'enseignement ainsi que de déterminer les pratiques exemplaires. Ce réseau sera mis sur pied au cours des prochains mois.

Enfin, les premiers ministres ont également été renseignés sur les travaux de la Supergrappe de l'économie océanique, et ils y voient une occasion à saisir pour diversifier l'économie océanique et créer de bons emplois au Canada atlantique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Erin Sulley, Cabinet du premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador : 709-729-3960

Nicolle Carlin, Cabinet du premier ministre du Nouveau-Brunswick : 506-453-7494

David Jackson, Cabinet du premier ministre de la Nouvelle-Écosse : 902-266-8060

Amanda Hamel, Cabinet du premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard : 902-368-4400